N° 183 du mardi 5 juillet 2022 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

PLAISIR

LA MAISON CALYPSO PREND EN CHARGE LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Actu page 7

Le centre aqualudique Castalia ouvre début septembre

Dossier page 2

Après sept années sans piscine, les Maurepasiens et les Élancourtois vont retrouver le plaisir d'aller patauger et nager dès le 8 septembre prochain.

Actu page 4

YVELINES

Le Département s'engage auprès de la Fondation Anne-de-Gaulle

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Journées olympiques : 1 200 élèves au Golf national — Page 8

ÉLANCOURT
Des chantiers pour financer le permis de conduire des jeunes — Page 9

VOISINS-LE-BRETONNEUX
Le projet de cimetière présenté aux habitants — Page 9

FAITS DIVERS
Trappes : Trois hommes ont été arrêtés plus d'un an après grâce à l'ADN — Page 10

BASEBALL
Battu par Savigny, Montigny ne verra pas les demi-finales — Page 12

CULTURE
SQY : Les feux d'artifice de la Fête nationale font leur retour — Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

UNE SUBVENTION FAIT DÉBAT AU CONSEIL DE SQY

Actu page 6

Actu page 6

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Label Avip : des places en crèche pour faciliter l'insertion des parents

Actu page 7

MAGNY-LES-HAMEAUX

Un nouvel espace pétanque pour favoriser le lien social

En 2022, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MAUREPAS

Le centre aqualudique Castalia ouvre début septembre

Après sept années sans piscine, les Maurepasiens et les Élancourtois vont retrouver le plaisir d'aller patauger et nager dès le 8 septembre prochain.

▶ DAVID CANOVA

Sauf imprévu de dernière minute ou reconfinement intempestif lié à la reprise de la pandémie, le centre aqualudique de Maurepas-Élancourt, Castalia, ouvrira bien ses portes à la rentrée de septembre. Après sept ans d'attente, Maurepasiens et Élancourtois vont retrouver avec plaisir le chemin de la piscine. Mais pas n'importe quelle piscine : un vrai centre aquatique avec cinq bassins et de très nombreuses activités (lire article page 3). L'attente, même longue, n'aura finalement pas été vaine.

Lors du dernier conseil municipal de Maurepas, les élus maurepasiens (ceux d'Élancourt l'ont également fait lors du dernier conseil municipal) ont fixé les tarifs. Ils ont également levé en grande partie les dernières inquiétudes que ce type de projet ne manque pas de susciter. « *Nous avons dû faire face à 14 recours,* a expliqué Laurent Burçon, 2e adjoint délégué aux finances, à la commande publique, à la vie scolaire et à l'enfance. *Dix ont été remportés par la Ville et deux sont encore en cours. Nous prenons donc la décision de mettre quand même la structure à disposition. En délégation de service public (DSP), les tarifs seront rediscutés tous les ans, le délégataire devra exposer son bilan d'exploitation publiquement et nous récupérerons un équipement entretenu au bout de 25 ans.* »

Le centre aqualudique Castalia devrait être inauguré le mercredi 7 septembre prochain. L'ouverture au public de l'équipement sera, elle, programmée le lendemain, le jeudi 8 septembre 2022. Auparavant, trois jours de portes ouvertes sont d'ores et déjà prévus les 2, 3 et 4 septembre, « *avec une présence également au forum des associations, le samedi 3 septembre, tout cela pour faciliter les inscriptions* », a expliqué le maire, Grégory Garestier (DVD).

Peu convaincus du bien-fondé de ce projet depuis le départ, les élus d'opposition n'ont pas manqué de relayer les inquiétudes de certains enseignants venus le jour même déployer une banderole devant la mairie pour demander des garanties sur les créneaux scolaires. Ils ont insisté sur la nécessité d'avoir « *un service public accessible à tous (concernant les tarifs, ndlr) et un enseignement de la natation impératif* », comme l'a souligné Martine Fayolle, conseillère municipale Maurepas dynamique et solidaire.

Des propos rassurants

« *Je peux vous assurer que nous gérons et que nous sommes responsables*, a lancé Grégory Garestier, le maire DVD de Maurepas. *Nous avons bien travaillé avec les différents établissements pour définir des plannings bien finalisés. Je peux vous assurer que Maurepas prendra à sa charge le "savoir nager" des CP, CE1 et CM2. Je crois qu'Élancourt a fait des choix un peu différents sur les classes. Pour les 6e, le conseil départemental des Yvelines prend à sa charge. Il a même proposé aux établissements qui le souhaitent d'assurer financièrement le "savoir nager" pour les 5e, durant un an, pour pallier le déficit d'apprentissage lié à la fermeture de la piscine et au Covid. Enfin, pour les lycées, c'est la Région Île-de-France qui assure le financement. Tout cela est parfaitement bien calé et défini.* » D'autant que la ville de Maurepas a organisé le "savoir nager" à la piscine du Mesnil-Saint-Denis en prenant à sa charge le coût des lignes d'eau (60 euros/ligne) ainsi que le transport des élèves.

Concernant l'apprentissage de la natation, le maire a précisé que « *seul le club de plongée qui a continué à fonctionner durant la fermeture sera présent à la rentrée, avec des aménagements spécifiques que nous avons fait réaliser à sa demande. Le Club des nageurs de SQY n'existe plus. Nous aimerions que le club de plongée puisse se saisir de cette question et s'occupe de la compétition. La Ville prendrait à sa charge l'apprentissage et le perfectionnement. C'est une proposition. Nous attendons le retour du club car les clubs de natation ne sont pas pléthoriques à Saint-Quentin-en-Yvelines.* » Plus que quelques semaines d'attente pour découvrir Castalia et enfin profiter du nouveau centre aqualudique. ■

Les raisons d'une fermeture

Fermée depuis avril 2015 pour des raisons de sécurité, l'ancienne piscine de Maurepas a été entièrement démolie à l'été 2019, après une phase de désamiantage. Ouverte en 1973, la piscine de Maurepas « *avait fait son temps* », soulignait le maire (DVD), Grégory Garestier, en 2019. Amiante, pollution au plomb, bassins vétustes, structures métalliques corrodées avec des filets de protection contre les risques de chute de matériaux installés un peu partout, canalisations abîmées, etc., face au coût d'une réhabilitation, la municipalité, associée à la ville d'Élancourt et aujourd'hui de Coignières, a fait le choix de reconstruire une piscine entièrement neuve et répondant aux usages actuels. Le projet a obtenu le soutien financier de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, du Département des Yvelines, de la Région Île-de-France ainsi que de l'État par l'intermédiaire du ministère des Sports.

MAUREPAS

Sept ans après, le club de plongée retrouve enfin une piscine dans la commune

Le club de plongée de Saint-Quentin-en-Yvelines, contraint d'exercer dans d'autres villes depuis la fermeture de l'ex-piscine de Maurepas en 2015, retrouvera la commune maurepasienne avec la livraison du futur centre aquatique.

▶ ALEXIS CIMOLINO

CPSQY

« ***Depuis sept ans qu'on attend, on est libérés d'une difficulté majeure*** », **confie le président du club, Claude Degrenne.**

C'est l'unique association de sports aquatiques qui concentrait ses activités à Maurepas. Le Club de plongée de Saint-Quentin-en-Yvelines (CPSQY) va de nouveau pouvoir exercer dans la commune, avec l'arrivée du nouveau centre aqualudique intercommunal Castalia.

La livraison est prévue en septembre prochain. Une perspective qui réjouit forcément dans les rangs de ce club de 110 adhérents, qui fêtera ses 40 ans au mois d'août. « *Depuis sept ans qu'on attend, on est libérés d'une difficulté majeure* », confie son président, Claude Degrenne, joint par *La Gazette*.

Le CPSQY était en effet contraint de déménager dans d'autres villes, y compris en dehors de l'agglomération, depuis 2015 et la fermeture de l'ancienne piscine avenue de Picardie. Le club utilisait les piscines des Clayes-sous-Bois, de Versailles-Satory et de La Celle-Saint-Cloud pour ses créneaux, à des tarifs de location atteignant 9 000 euros par an pour les trois équipements, selon Claude Degrenne. Il avait dénoncé cette situation en 2018 lors d'une manifestation contre ce projet de piscine intercommunale. « *Nous étions 200, on se retrouve à 90. On a été rejetés de Guyancourt, de Voisins, alors qu'on pensait qu'en étant de Saint-Quentin on avait une petite chance. On est à La Celle-Saint-Cloud et à Satory, et par chance aux Clayes-sous-Bois où il ne restait plus qu'un créneau […]. On a perdu des adhérents, qui trouvaient que c'était trop loin et trop cher* », avait-il déclaré à l'époque (lire notre édition du 8 mai 2018).

Le président du CPSQY espère désormais retrouver ce chiffre de 200 adhérents « *dans les années qui vont venir* » grâce au retour à Maurepas. Le club bénéficiera d'une « *mise à disposition de créneaux* » trois jours par semaine, « *un le mardi, un le jeudi soir, et un le samedi après-midi* », précise le président. En conséquence, « *on a arrêté les conventions avec les autres bassins, et on se concentre sur le bassin de Maurepas* », ajoute-t-il.

Lors du dernier conseil municipal de Maurepas, le 28 juin, une subvention a été votée en faveur du club de plongée. Claude Degrenne rappelle d'ailleurs que les deux Villes de Maurepas et Élancourt ont voté des budgets alloués au club, et SQY également. « *C'est des subventions standard, par contre il y a eu une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un matériel important pour le club, un compresseur, et qui était d'un montant de 40 000 euros,* fait-il également savoir. *Tout le monde a participé pour un quart, SQY, les deux Villes et le club. […] Deux quarts ont déjà été octroyés au club. Il reste à SQY à mettre la main au porte-monnaie, mais ça va passer en conseil en septembre.* » Le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD), a aussi annoncé que le club de plongée « *aura son propre local au sein de Castalia* ». Pour en savoir plus sur le club, rendez-vous sur s349259143.onlinehome.fr. ■

Les tarifs de Castalia

Les tarifs 2022-2023 ont été votés en conseil municipal le 28 juin. Ils varient selon que vous êtes résident ou extérieur. Comptez 6 euros pour une entrée adulte (à partir de 12 ans), 5 euros pour une entrée enfant (de 4 à 11 ans), 0,70 euro pour les enfants de moins de 4 ans. L'entrée famille coûtera 21 euros et le passe 10 entrées, 50 euros. Des formules d'abonnements annuels ou mensuels seront également proposées, notamment pour toutes les activités comme les bébés nageurs, les anniversaires, les stages de perfectionnement, les stages vacances, la ludinage, etc.

MAUREPAS

Un équipement de pointe pour contenter les visiteurs

Dernière ligne droite pour les travaux de Castalia, le centre aqualudique de Maurepas et Élancourt.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Source d'inspiration poétique, Castalia est une nymphe qui pour échapper aux avances d'Apollon s'est jetée dans une source pour devenir une fontaine. C'est également le nom du futur centre aqualudique de Maurepas et d'Élancourt, *« qui sera bien plus qu'une piscine »*, précise le site internet de Castalia.

Les travaux ont été lancés en 2015 pour une ouverture prévue le 8 septembre prochain. *« C'est le plus gros bâtiment couvert de Maurepas avec une surface de plus de 6 000 m², sans compter les aménagements extérieurs. En tout, le futur centre aqualudique intercommunal sera réparti sur une superficie de 2 hectares. Nous attendons 270 000 visiteurs par an. Pour accueillir les visiteurs, le parking extérieur sera doté de 130 places »*, a précisé Grégory Garestier, maire (DVD) de Maurepas, dans un Facebook live présenté sur le chantier du projet.

Castalia, c'est un centre aqualudique moderne, écologique et innovant. *« Ce bâtiment sera plus écoresponsable avec 20 % d'énergie renouvelable. Les eaux grises (des eaux domestiques faiblement polluées) seront recyclées trois fois avant d'être rejetées dans les systèmes d'eaux usées. »*

« Il y aura cinq bassins en tout. À l'intérieur, un premier bassin sportif de 25 mètres de long accueillera les adeptes de la nage avec huit lignes d'eau, configurable en 6 lignes d'eau, et une profondeur de 4 m pour que le club de plongée puisse s'entraîner », a expliqué Grégory Garestier.

Nouveauté sur le territoire de SQY, *« le bassin extérieur, composé lui de 4 lignes d'eau, est un bassin nordique, chauffé à 29 degrés, il sera accessible toute l'année, même en hiver par température négative pour les plus téméraires »*, a poursuivi l'édile. *« À l'intérieur, se trouveront également un bassin polyvalent et d'apprentissage (d'une profondeur de 1,25 m) avec rivière à contre-courant et banquettes massantes ainsi qu'une petite pataugeoire pour les tout-petits. »*

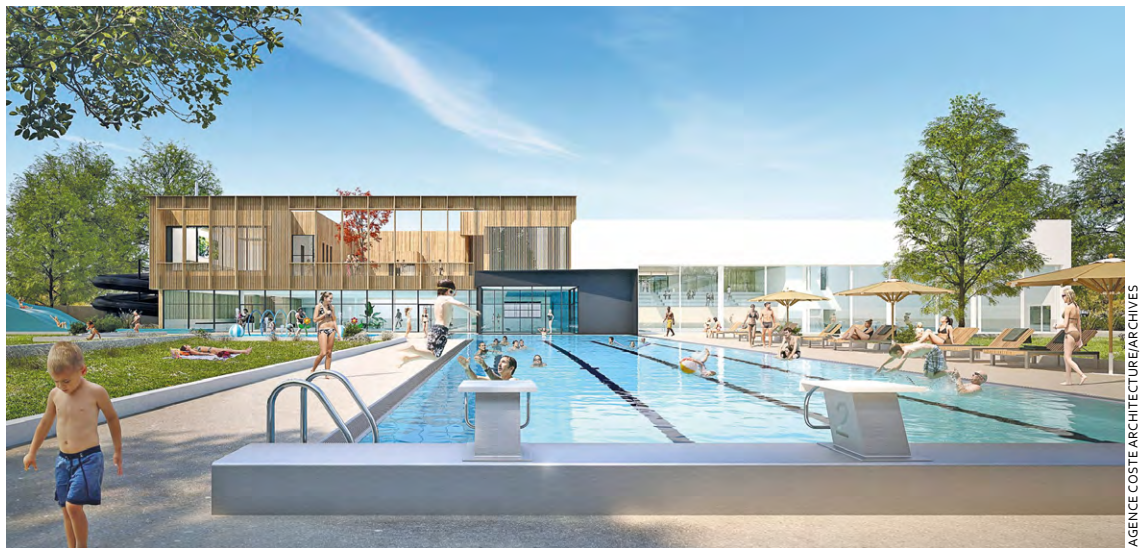

AGENCE COSTE ARCHITECTURE/ARCHIVES

Le bassin extérieur nordique fera 25 mètres de long. Il disposera de 4 lignes d'eau et sera ouvert toute l'année.

L'accès se fera au rez-de-chaussée, avec ascenseur pour les personnes à mobilité réduite (PMR), car, bien entendu, tous les bassins sont adaptés pour les personnes en situation de handicap. Pour ceux qui aiment se défier, le maire a présenté une première sur le territoire : *« Il y a un toboggan digital, c'est-à-dire qu'il y aura un parcours vidéoludique interactif à l'intérieur, avec un système de points à gagner durant la descente »*, s'est félicité le maire.

Un pentaglisse, (un toboggan familial permettant une descente douce et à plusieurs), ainsi qu'un Splashpad, (une aire de jeux aquatiques immersive et sans profondeur d'eau), viendront compléter l'espace détente à l'extérieur, avec plages verdoyantes et transats où un petit local proposera des boissons pour se rafraîchir. *« L'ensemble des bassins [sera] en inox, c'est un souhait de nos deux villes conjointes (Élancourt et Maurepas). Cela réduira les frais de fonctionnement, et l'inox augmente également la longévité des bassins. Ils seront plus résistants dans le temps »*, poursuit l'élu.

Enfin, à l'étage, prendra place l'espace zen, tout de bois vêtu. Il y aura un solarium pour prendre un bain de soleil à l'abri des regards. Mais également trois saunas, dont un qui sera en grotte de sel pour permettre l'halothérapie (une pratique utilisée afin de reconstituer les bienfaits de l'air marin sur l'organisme en respirant le sel, NDLR). *« Pour les adeptes de la chaleur humide, un hammam sera également à disposition pour se détendre »*, précise le site internet de Castalia. Un grand Jacuzzi extérieur avec jets massants pour se relaxer et un bassin aqualounge, réservé au bien-être et chauffé à 34 degrés, prolongeront le plaisir des visiteurs. En plus des espaces aquatiques et de détente, Castalia propose également de généreuses installations pour pratiquer la musculation et le cardio training, des cours collectifs de fitness et de danse, des cours de yoga et des cours de cycling, ainsi que de l'aquabiking et de l'aquafitness. ■

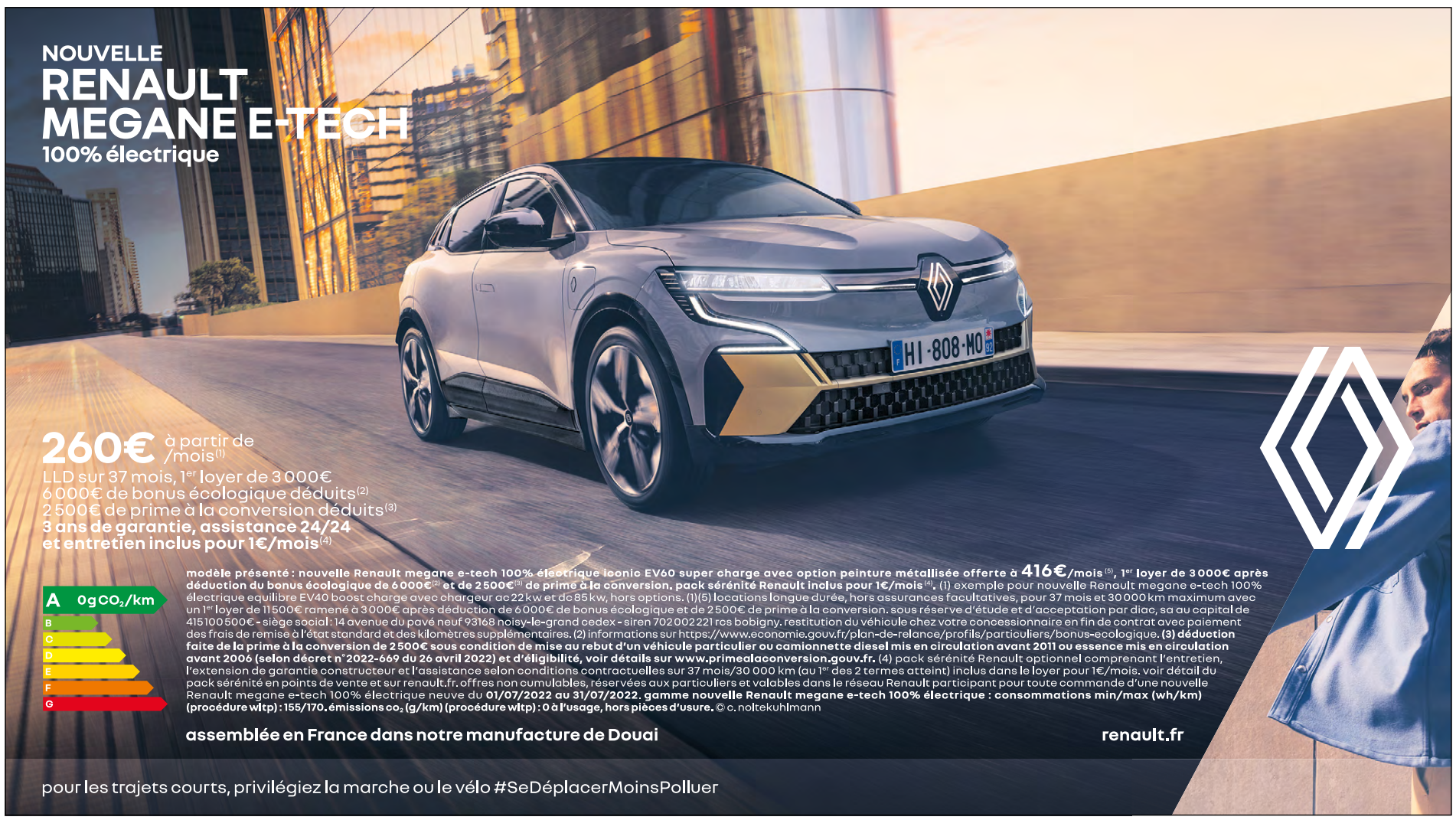

YVELINES

Le Département s'engage auprès de la Fondation Anne-de-Gaulle

En investissant 21,3 millions d'euros en faveur du projet AgorHa de la Fondation Anne-de-Gaulle, le Département des Yvelines favorise la création de places d'accueil pour les personnes en situation de handicap, trop souvent sans solution.

▶ DAVID CANOVA

Lors de la dernière séance du conseil départemental, le 24 juin, les élus ont adopté une mesure forte en faveur du handicap. Le Département va investir 21,3 millions d'euros dans le projet AgorHa, porté par la Fondation Anne-de-Gaulle. Il s'agit de créer 100 places d'hébergement, d'ici 2024, à Montigny-le-Bretonneux.

« *Le Département fait un effort particulier pour adapter l'offre locale en faveur des personnes en situation de handicap,* a souligné Marie-Hélène Aubert, 2e vice-présidente déléguée à l'autonomie et à la coopération décentralisée. *Par ailleurs, cet investissement massif permettra de réaliser une économie de fonctionnement de 8 millions d'euros au bout de 25 ans, ce qui n'est pas négligeable à l'heure où l'argent public se raréfie.* »

Reconnue d'utilité publique en 1945, la Fondation Anne-de-Gaulle a été créée à l'initiative d'Yvonne et Charles de Gaulle pour accueillir de jeunes femmes handicapées mentales « *sans ressources, bénéficiant des secours de l'assistance publique, et de préférence provenant de familles éprouvées par la guerre* », afin qu'elles bénéficient des mêmes soins que leur propre fille Anne, trisomique 21.

21,3 millions d'euros investis

La Fondation a donc décidé de construire un nouvel établissement à Montigny-le-Bretonneux. Un choix salué par le maire de la ville et conseiller départemental, Lorrain Merckaert (DVD), comme « *un atout supplémentaire dans notre démarche d'inclusion* ». L'AgorHa sera à la fois un site unique en France et le premier village inclusif consacré au handicap cognitif à ouvrir dans les Yvelines.

Sur 7 000 m², il regroupera un établissement médico-social de 100 places ainsi que l'un des tout premiers living labs consacrés à la déficience intellectuelle en France « *réunissant concepteurs et personnes déficientes intellectuelles et leurs accompagnants* », explique la fondation sur son site. Et de poursuivre : « *Il accueillera 42 places de Foyer de vie, 33 places de Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et 25 places d'Unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV) […] Il est innovant à double titre. D'une part, les 100 places d'hébergement pour adultes souffrant de déficience intellectuelle seront organisées en unités décloisonnées dont l'une dédiée à l'accueil des personnes handicapées vieillissantes, permettant ainsi un accompagnement jusqu'à la fin de vie sans rupture du parcours. D'autre part, cet établissement accueillera un living lab consacré aux nouvelles technologies et aux solutions innovantes, volet phare du projet. Les living labs proposent des actions de recherche et d'évaluation basées sur la coconception et coconstruction, réunissant usagers, aidants, professionnels et industriels.* »

LA GAZETTE DE SQY

En séance, le 24 juin dernier, le conseil départemental a voté un investissement de 21.3 millions d'euros en faveur de la Fondation Anne-de-Gaulle.

Enfin, la Fondation Anne-de-Gaulle précise que « *l'objectif est de tester des nouvelles technologies, mais aussi des pratiques innovantes dans le domaine de la vulnérabilité et de la dépendance. Une telle ambition suppose la mise en place d'un cadre éthique irréprochable et l'implication des familles et des personnels éducatifs et soignants.* »

Installée à Milon-la-Chapelle, la Fondation Anne-de-Gaulle a donc fait le choix d'un ancrage local fort en choisissant d'implanter ce premier living lab à Saint-Quentin-en-Yvelines. La proximité avec les grandes écoles, ainsi que le pôle universitaire de Paris-Saclay, ne pourra être qu'un atout dans le développement de partenariats et la mise en place de nouveaux dispositifs et l'utilisation des nouvelles technologies au service des personnes en situation de handicap.

Les travaux devraient normalement débuter en octobre 2022 pour une ouverture à la rentrée de septembre 2024. Le département des Yvelines investit à hauteur de 87 % du montant prévisionnel total, les 13 % restants sont pris en charge par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Région Île-de-France et le Comité national coordination action handicap (CCAH). ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Superjetcar, nouveau tunnel de lavage de voiture installé depuis deux mois

50 mètres, quatre minutes et votre voiture ressort « *comme neuve* ». C'est ce que propose Cyrille Baliki avec Superjetcar, un tunnel de lavage automobile novateur.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Superjetcar, une station de lavage automobile premium nouvelle génération, a ouvert ses portes le 10 mai dernier à côté du magasin But, au 1, rue Jean-de-la-Fontaine. « *On a accueilli environ 2 500 véhicules depuis l'ouverture* », se félicite Cyrille Baliki, ingénieur et gérant de la société. « *Tout est programmé directement par ordinateur et je peux tout contrôler depuis mon smartphone* », poursuit-il.

« *Les gens ont parfois un peu peur de venir, car ils ne connaissent pas. Ce n'est pas encore tout à fait culturel ce type de lavage automobile en France. En général, ils connaissent mieux les structures plus conventionnelles comme Éléphant Bleu* », explique notre interlocuteur.

Mais que trouve-t-on à l'intérieur ? *La Gazette* a pu pénétrer dans le long tunnel de 50 mètres où brosses, jets à haute pression, pieuvres (une brosse munie de bras équipés de tissus doux, NDLR) et autre cires, attendent les voitures des clients pour les bichonner. Avec une telle armada, le tunnel est capable de laver neuf voitures en même temps, ce qui peut représenter un volume de 88 voitures à l'heure.

Un équipement de pointe à prix abordable

Le principe est très simple. « *À votre arrivée, un des trois employés (qui seront bientôt cinq) vous guide pour que vous placiez votre voiture dans un convoyeur mécanique pour un parcours de quatre minutes, montre en main* », affirme Cyrille Baliki. Pendant ce cours laps de temps où vous pouvez profiter des jeux de lumières, la voiture est astiquée, polie et lustrée selon le programme que vous aurez au préalable choisi.

LA GAZETTE DE SQY

Top départ pour la voiture qui va parcourir les 50 mètres guidée par le convoyeur mécanique.

« *Par ailleurs, le tunnel est adapté a tout type de véhicules. Les cabriolets disposant d'un toit en toile peuvent venir sans problème, nos brosses s'adaptent à la fragilité de la capote* », continue le gérant.

Au maximum, ce sont 17 postes de lavage qui peuvent être déployés. Avant de quitter le grand bâtiment très lumineux (grâce à la lumière naturelle) un stand avec aspirateurs, station de gonflage des pneus et lave-tapis automatiques est mis à disposition pour les clients.

« *Nous avons du lave-glace biodégradable que nous fabriquons ici, à disposition gratuitement et à volonté pour les clients. Je me suis inspiré de ce qui se fait au Canada. Pour deux euros de plus, ils peuvent bénéficier de deux aspirateurs, un de chaque côté de la voiture pour faciliter le nettoyage* », enchaîne Cyrille Baliki.

Les lave-tapis automatiques sont également proposés gratuitement en libre-service.

Un recyclage de l'eau à 100 %

Le système est 100 % écologique. « *Sous nos pieds, il a y une centrale d'épuration avec un système qui permet de filtrer, par différentes étapes dont l'oxygénation et le traitement biologique, l'eau utilisée pour enlever les différentes bactéries et pouvoir la réutiliser. Nous recyclons l'eau 24 h sur 24 avec un volume de 10 tonnes par heure. Cela empêche les mauvaises odeurs et l'eau est toujours impeccable* », s'enthousiasme le responsable des lieux.

« *Le tunnel de lavage est ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 20 h, en semaine, et de 8 h à 20 h, le week-end. Quant aux tarifs, ils s'échelonnent de 12 à 34 euros suivant le programme choisi (essentiel, silver, gold ou titanium). Une carte d'abonnement est disponible pour les utilisateurs réguliers, elle offre des réductions entre 24 et 38 %. On propose un nettoyage haut de gamme à un prix abordable* », conclut Cyrille Baliki. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

GUYANCOURT Les animaux s'invitent en ville avec la ferme de Tiligolo

Le mercredi 29 juin, de 10 h à 18 h, la ferme de Tiligolo s'est installée sur le parvis du gymnase Maurice-Baquet pour le plus grand bonheur des Guyancourtois(es), plus particulièrement des enfants qui étaient émerveillés. « *Nous sommes une vingtaine de membres dans la ferme de Tiligolo. On se déplace beaucoup dans les écoles et les crèches. Aujourd'hui, je vais proposer aux gens environ deux [ou] trois spectacles. À chaque fois, ça attire beaucoup de monde* », se félicite celui que l'on nommera le fermier de Tiligolo, souhaitant conserver l'anonymat. Les enfants ont pu faire connaissance avec une grande variété d'animaux de la ferme : chèvres, chevreau, agneau, porcelet, coq, canards, canetons, lapins, poules… et, le temps d'un moment, enfiler le costume de fermier pour les nourrir au biberon ou effectuer la traite d'une chèvre. Un stand de restauration tenu par l'association EFA proposait crêpes, gaufres et autres douceurs à partager.

ÉLANCOURT

La commune de nouveau récompensée pour son école numérique

La municipalité a reçu le 7 juin deux « *Cas d'or* », à la fois le premier prix dans la catégorie « *Enseignement et éducation* », et le prix spécial du jury.

Énième prix reçu par la Ville d'Élancourt. Le 7 juin, elle a reçu deux prix « *Cas d'or* », récompensant les organisations publiques qui développent les meilleures pratiques en matière de solutions numériques à destination des usagers. La municipalité élancourtoise a été distinguée pour son « *projet innovant d'école numérique* », indique-t-elle dans un communiqué. Un projet reposant sur le déploiement dans la commune « *d'outils numériques innovants dans tous les établissements scolaires, en lien avec l'Éducation nationale qui assure la formation des enseignants* », dont 2 300 tablettes individualisées en élémentaire et des « *classes mobiles* » pour des tablettes partagées en maternelle, rappelle le communiqué. Élancourt a reçu le premier prix dans la catégorie « *Enseignement et éducation* », et le prix spécial du jury. Ces récompenses portent « *à 50 le nombre de prix et labels pour la Ville, dont 19 pour son sens de l'innovation* », souligne le communiqué.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une subvention fait débat au conseil de SQY

Le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines a donné lieu à un débat politicien autour d'une subvention à une association.

▶ DAVID CANOVA

Jeudi 30 juin, en conseil d'agglomération, la 2e répartition des subventions aux associations partenaires du secteur de la politique de la ville, de l'action sociale et de la santé, a donné lieu à une explication de texte entre majorité et opposition. Dans le cadre de ses missions, Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) subventionne nombre d'associations soit qui ont une vocation notamment intercommunale ou dont le rayonnement dépasse les simples frontières communales, soit parce qu'elles entrent dans l'un des champs de compétences de l'intercommunalité.

Déjà subventionnée en 2021 par SQY, sans que cela ait provoqué de débats, cette année, la subvention de l'ADLT (Association défense liberté tolérance Île-de-France), basée à Trappes, a cristallisé l'attention de l'opposition.

Après avoir rappelé qu'en mars, l'Agglomération avait déjà versé *« 800 000 euros au titre de la politique de la ville, 50 000 euros pour l'action sociale et 150 000 euros pour la santé »*, François Morton, maire DVG de Guyancourt et vice-président chargé de la politique de la ville, la santé et la solidarité, a fait une requête au président en demandant de *« sursoir à l'une de ces associations, l'ADLT de Trappes. […] je vous demanderai un délai supplémentaire pour pouvoir […] instruire de nouveau sereinement cette demande de subvention »*, certains éléments étant arrivés tardivement.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Une association de Trappes a fait débat au conseil de SQY.

Requête qui n'a pas manqué de surprendre la majorité et le président de SQY, Jean-Michel Fourgous (LR). *« […] Je connais cette association et je sais que monsieur Rabeh demande que l'on coupe les subventions à un certain nombre d'associations. […] Je ne partage pas cela avec un certain nombre de mes collègues. Nous avons besoin de ces associations. Il ne faut pas prendre des mesures discriminantes en direction de certaines associations. C'est une question de démocratie. […] je sais que vous intervenez sur demande de monsieur Rabeh. Les maires de SQY doivent bien montrer que leurs arbitrages ne sont pas des arbitrages politiques surtout lorsqu'il s'agit d'associations qui font le bien public pour les autres. Sinon, on enlève toutes les subventions aux associations qui ne sont pas de notre bord politique !!! Restons exemplaires et n'ayons pas une logique de chasse aux sorcières. Le fonctionnement démocratique de notre agglomération est une condition de notre image […]. »*

Et d'ajouter : *« Cette subvention a d'ailleurs déjà été débattue en commission et il n'y a pas eu de problème. Il faut rester dans le processus démocratique à SQY. Ils ont en plus fait un bon travail. »* Assurant n'agir à la demande de personne, François Morton a précisé qu'il n'accusait l'ADLT *« de rien, mais je n'ai pas eu tous les éléments nécessaires à la prise de décision. Je demande juste un sursis pour pouvoir prendre une décision. […] »*.

C'est donc bel et bien pour sortir d'une « querelle politicienne » que le président Fourgous a souligné que *« ce qu'il s'est passé à Plaisir et à La Verrière, c'est vrai que l'on aimerait bien être certains qu'il n'y a pas des opérations purement politiciennes qui sont menées contre certains élus. Cela pose un problème de vouloir asphyxier une association qui fonctionne, pour des raisons politiciennes. Il faut qu'on arrête avec l'interventionnisme politique et qu'on retrouve la sérénité de cette gouvernance partagée. »*

Soutenant du bout des lèvres la démarche de leur collègue Génération.s de Trappes, Bertrand Houillon (Génération.s) et Didier Fischer (DVG), sont également intervenus pour s'étonner du quasi-doublement de la subvention à cette association.

Revenant au débat, le maire de Trappes (Génération.s), Ali Rabeh, a donné son point de vue. *« Il n'y a pas de chasse aux sorcières à Trappes. Nous subventionnons […] des associations qui sont dirigées historiquement par des acteurs politiques, membres du conseil municipal et d'un bord politique très différent de celui du maire. […] Le sujet n'est pas de régler nos comptes politiquement mais d'essayer de respecter un certain nombre de principes. L'association dont on parle prend des positions politiques affirmées, c'est son droit. Elle fait des appels au vote. […] Nous parlons là de la légitimité d'une subvention uniquement destinée à une seule amicale de locataires sur l'ensemble des communes de l'agglomération, il y a matière à s'interroger. […] J'accepte le débat et la confrontation. Cette association a le droit d'exister. En revanche, je suis vraiment sceptique sur la qualité et la réalité du travail qu'elle réalise. Et c'est ce qui justifie le quasi-doublement de sa subvention. J'ai des raisons de penser que tout cela n'est pas légitime. »*

Au bout du compte, la subvention de l'ADLT a bien été votée. D'autant que les critères pour accorder des subventions par l'Agglomération sont très encadrés et que les résultats et bilans des associations qui en demandent sont regardés de très près. L'ADLT mène des activités de prévention, formation et animations culturelles, sportives et sociales envers les familles, les jeunes et seniors. L'association apporte un soutien administratif et juridique auprès des habitants au-delà de la commune, et organise du soutien scolaire.

Neuf autres associations ont aussi touché des subventions de l'Agglomération. Certaines dont la vocation intercommunale reste encore à démontrer mais qui entrent dans le champ des compétences et missions de politique de la ville, d'action sociale ou de santé de l'agglomération. Au final, comme l'ADLT. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Label Avip : des places en crèche pour faciliter l'insertion des parents

Cinq villes de Saint-Quentin-en-Yvelines expérimentent le label Avip dans leurs crèches. Parmi elles se trouve la commune de La Verrière.

▶ DAVID CANOVA

Quelque 38 crèches des Yvelines viennent d'obtenir le label Avip « à vocation d'insertion professionnelle » par la préfecture des Yvelines, Pôle emploi et la Caf des Yvelines. Parmi ces villes (lire encadré), cinq font partie de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : Guyancourt, La Verrière, Maurepas, Plaisir et Trappes.

Créé en 2016 au niveau national, le label Avip vise à favoriser l'accès à des places de crèche (enfants de 0 à 3 ans) pour les parents qui effectuent des démarches d'insertion professionnelle. *« Avec les crèches labellisées Avip, les familles en recherche d'emploi peuvent accéder, sur prescription des acteurs du service public de l'insertion et de l'emploi, à des places en crèche. L'accès au dispositif est prioritairement ouvert aux familles monoparentales et aux habitants d'un quartier prioritaire de la ville, suivis par un travailleur social de la Caf ou un conseiller Pôle emploi »*, explique la Caf 78 dans son communiqué.

La liste des villes labellisées Avip

Les 38 crèches labellisées Avip sont situées dans les villes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Ecquevilly, Fontenay-le-Fleury, Guyancourt, La Verrière, Les Mureaux,Limay,Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Maurepas, Plaisir, Rambouillet, Saint-Cyr-l'École, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Sartrouville, Trappes, Triel-sur-Seine et Versailles.

DR

Une cérémonie officielle a eu lieu pour remettre la label Avip aux différentes villes concernées.

À La Verrière, le maire LR, Nicolas Dainville, se réjouit de cette nouvelle mesure dont bénéficie sa commune. *« Notre ville expérimente le label Avip pour favoriser l'accès à l'emploi des parents éloignés de l'emploi, notamment les mères isolées, avec quelques berceaux qui leur sont dédiés,* explique-t-il. *Trois ou quatre places seront ainsi réservées. Je voudrais remercier Marcy Affoh Gorbena, (conseillère municipale déléguée à la famille et à la petite enfance, Ndlr) pour sa mobilisation sur ce sujet, ainsi qu'Annick Bouquet qui nous a permis de bénéficier de ce beau dispositif. »* Pour l'élue verriéroise, il s'agit là d'une avancée *« dans l'insertion des femmes pour qui le mode de garde est un véritable frein pour le retour vers l'emploi. C'est une brique supplémentaire dans tout ce que nous mettons en place depuis notre arrivée à la tête de la ville pour redynamiser l'emploi à La verrière. »*

À Plaisir également, la municipalité de félicite (par communiqué) d'avoir obtenu ce label qui *« récompense la mise en place de solutions favorisant l'accès à l'emploi notamment des familles monoparentales, bénéficiaires du RSA et jeunes de moins de 25 ans. […] trois places en crèche familiale sont dédiées à ce dispositif afin de permettre aux parents de se rendre à un entretien d'embauche, à une formation professionnelle ou d'effectuer une période d'essai. »* ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une collecte pour la ville ukrainienne de Dolyna ce vendredi

Cette collecte en faveur de la ville jumelée de Dolyna se tient le 8 juillet devant les centres de loisirs du Manet et Paul Fort.

Les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines continuent leur mobilisation en faveur des populations ukrainiennes. À Montigny-le-Bretonneux, cet engagement s'était notamment concrétisé par le jumelage avec la ville de Dolyna, située dans dans le sud-ouest de l'Ukraine, officiel depuis avril. Une collecte en faveur de cette commune a d'ailleurs lieu le 8 juillet de 7 h 30 à 14 h devant les centres de loisirs du Manet et Paul Fort. *« [Dolyna] accueille un grand nombre de réfugiés des zones de guerre et nous allons préparer rapidement un transport de denrées et produits de première nécessité pour les aider »*, a annoncé le maire de Montigny, Lorrain Merckaert (DVD), dans le journal L'*Ignymontain* de ce mois de juillet. Une deuxième collecte aura lieu le 3 septembre au forum des associations.

PLAISIR

La maison Calypso prend en charge les femmes victimes de violences

De nombreuses femmes sont victimes de violences. Suite à cela, c'est souvent très compliqué pour elles d'entreprendre des démarches. Depuis janvier, la maison Calypso est là pour les aider.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Première dans le département, la maison Calypso est toutefois la seconde structure de ce type à voir le jour en Île-de-France après celle installée à Saint-Denis, inaugurée en 2016. « *30 000 femmes victimes de violences conjugales portent plainte chaque année, du moins pour celles qui osent franchir le seuil d'un commissariat* », introduit Pierre Panel, gynécologue-obstétricien et directeur médical de la maison Calypso.

C'est en faisant cet amer constat que le projet de cette maison dédiée aux femmes victimes de violences s'est construit très rapidement sur l'initiative des trois porteurs du projet : Déborah Amiot, Sophie De Lambilly et Pierre Panel. Située dans la résidence La Pommeraie (2, avenue de Saint-Germain), la maison Calypso, d'une superficie de 150 m² sur trois étages, entourée d'un grand jardin, prend en charge, grâce à une équipe pluridisciplinaire de professionnels, les femmes victimes de violences, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

L'inauguration s'est déroulée le jeudi 30 juin, en présence de nombreuses personnalités politiques, dont le député fraîchement élu Karl Olive (DVD), la maire de Plaisir Joséphine Kollmannsberger (LR), ou encore Pascal Courtade, préfet délégué à l'égalité des chances. Lors de son discours de présentation, Pierre Panel a expliqué que « *cette maison Calypso est avant tout une maison où l'on protège les femmes, ce n'est pas un lieu d'hébergement. Les missions principales de Calypso sont d'accueillir, d'orienter, de soigner et de prévenir. Ce dernier point est le plus important, la prévention est à ne surtout pas négliger.* »

« *Souvent, c'est une jungle pour les femmes victimes de violences. C'est quasi impossible pour elles d'entreprendre des démarches d'où l'intérêt d'avoir ce type de structure* », a poursuivi le gynécologue, de l'émotion dans la voix.

LA GAZETTE DE SQY

L'équipe de la maison Calypso a été chaleureusement applaudie pour le travail déjà accompli.

Le début du projet est né officiellement le 1er mars 2021, même s'il était en gestation depuis des mois. Tout s'est très vite enchaîné ensuite. Fin septembre 2021, fin des travaux. « Nous avons accueilli la première patiente, Noa, en janvier 2022. Et hier, (le mercredi 29 juin, Ndlr) la centième femme a franchi la porte », s'est félicité le docteur.

Les femmes qui poussent la porte de cette structure sont de tous les âges (13 à 77 ans), de tous les milieux et de toutes les origines. Il y a eu 565 rendez-vous donnés, tous services confondus, depuis l'ouverture et 140 rendez-vous pris avec un psychologue ou une assistante sociale.

« *Nous accueillons bien entendu les femmes porteuses de handicap qui sont cinq fois plus victimes de violences.* » L'équipe de la maison Calypso se compose d'une équipe de neuf membres dont trois consacrés au centre de santé sexuelle, installé à l'intérieur de la maison.

Le personnel qui accueille les femmes victimes se compose de deux sages-femmes spécialement formées aux violences conjugales et à la sexologie. L'équipe compte également une psychologue, présente à 50 % du temps, ainsi que quatre conseillères conjugales et familiales. Une assistante sociale est aussi disponible dans les locaux à 80 % du temps. Enfin, une assistante administrative aide les femmes dans toutes sortes de démarches. « *En novembre nous accueillerons un autre médecin assistant gynécologue* », s'est réjoui Pierre Panel. Enfin, la maison Calypso travaille en étroite collaboration avec le commissariat de Plaisir ainsi qu'avec deux cabinets d'avocats pour ce qui relève du domaine judiciaire.

En plus d'un accueil personnalisé articulé autour de quatre axes, à savoir l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, la prise en charge des femmes victimes du mutilations sexuelles, les activités de planification en partenariat avec le conseil départemental et les actions de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle, la maison dédiée aux femmes propose « *des ateliers en groupe comme des groupes de parole pour renforcer l'estime de soi ou encore des ateliers karaté depuis le début de l'année* ».

« *L'idée principale à retenir c'est d'écouter les femmes là où elles n'ont pas été entendues* », a conclu le gynécologue-obstétricien, avant d'inviter la quarantaine de personnes présentes durant l'inauguration à la visite des locaux. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

Un nouvel espace pétanque pour favoriser le lien social

La pétanque est un sport plébiscité par de nombreuses personnes à Magny. Le dimanche 26 juin avait lieu l'inauguration de l'espace pétanque Bernard Chambas.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le dimanche 26 juin, avait lieu l'inauguration de l'espace pétanque Bernard Chambas, situé au Coin de parc dans la rue Joseph-Lemarchand. Six nouveaux terrains de pétanque, inaugurés en grande pompe et en musique avec l'Harmonie magnycoise, par le maire Bertrand Houillon (Génération.s), accompagné d'élus, d'habitants et de membres des Amis de la pétanque.

Le nom a été choisi en hommage à Bernard Chambas, décédé en 2021, figure magnycoise investie dans la vie locale. Il était le président de l'association de bénévoles Les Amis de la pétanque depuis 2013.

Dans son discours inaugural, le maire, Bertrand Houillon (Génération.s), a commencé par rendre hommage à Bernard Chambas, « *un passionné et aussi un volontaire qui n'a jamais compté son temps pour participer aux événements de la Ville, au Téléthon, ou encore organiser un séjour vers un concours international* ». L'édile a poursuivi en expliquant que « *grâce à lui, le club de pétanque compte aujourd'hui près de 70 adhérents* ».

Un local construit en ossature bois et en béton de chanvre local

Le nouvel espace pétanque Bernard Chambas (financé en partie par la Région) compte, en plus des terrains de pétanque réalisés entièrement par les agents communaux, une table de pique-nique accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi qu'un local de 30 m² où les amateurs de pétanque peuvent entreposer leur matériel et bénéficier de toilettes.

DR

L'inauguration de l'espace pétanque Bernard Chambas s'est déroulée en présence du maire, d'élus, et en musique avec l'Harmonie magnycoise.

« *Le bâtiment est écoconstruit en ossature bois et en béton de chanvre local. L'utilisation de ces matériaux permet de limiter notre impact sur l'environnement, mais aussi aide à soutenir la création de filières pour des constructions durables. C'est aussi une innovation, car c'est la première construction de ce type dans notre territoire, avec un chanvre local produit en Île-de-France* », s'est félicité l'élu.

« *L'espace de pétanque Bernard Chambas, répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, pérenniser et permettre le développement d'une activité sportive et de loisirs accessible à tout le monde.* »

« *Ensuite, nous avons aussi fait le choix de multiplier le nombre de terrains pour favoriser le confort de pratique, et l'organisation de vos concours qui sont un marqueur du club de pétanque et chaque fois l'occasion de mettre en valeur notre commune.* »

« *Enfin, cet espace est aussi libre. Car nous souhaitons donner l'opportunité à tous les habitants de Magny-les-Hameaux de pratiquer une activité physique, sportive, de loisirs.* »

L'espace pétanque est situé dans un espace végétalisé avec des essences locales conformément aux directives du parc naturel. « *Nous ajouterons plusieurs arbres à l'automne. C'est le travail des agents de notre service espaces verts, dont la compétence est reconnue au-delà de nos frontières communales. C'est normal puisqu'ils accompagnent de très belle façon la transition de notre commune pour le respect et le renforcement de la biodiversité.* »

L'inauguration était suivie par un tournoi de pétanque. Un tournoi auquel ont participé certains élus. ■

PLAISIR

Rejoignez l'assemblée citoyenne de la commune

L'appel à candidature pour pouvoir rejoindre l'assemblée citoyenne de Plaisir est lancé.

La Ville de Plaisir a lancé, il y a quelques jours, un appel aux volontaires pour rejoindre son assemblée citoyenne. « *L'assemblée citoyenne permet de créer des échanges entre les élus, les services municipaux et les citoyens afin de mettre l'expérience usager au cœur des projets de la Ville* », explique la mairie sur le site internet. Cinq collèges forment l'assemblée citoyenne de la commune : 12 représentants d'associations, six représentants du tissu socio-économique, 18 personnalités qualifiées, 18 représentants de quartier et six jeunes âgés de 16 à 26 ans. Pour en faire partie, il faut habiter la commune, avoir 16 ans minimum, ne pas détenir de mandat d'élu à Plaisir ou à SQY, ne pas être agent de la mairie ou de SQY et être bénévole. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre candidature (avec lettre de motivation) par voie postale en mairie ou par courrier électronique à plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Tournée des sites olympiques : une deuxième étape au Golf national

Après le Vélodrome national fin avril, la tournée des sites olympiques de Paris 2024 était de nouveau à SQY pour sa deuxième étape. C'est le Golf national qui était cette fois à l'honneur, le 1er juillet.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Saint-Quentin-en-Yvelines est bel et bien l'étape inaugurale de la tournée des sites de Paris 2024. Après le Vélodrome national, le 28 avril, pour le lancement général, la deuxième étape s'arrêtait aussi dans l'agglomération, mais cette fois au Golf national, le 1er juillet. Pour rappel, la tournée des sites a pour objectif de donner aux membres du Club Paris 2024 – comptant plus de 428 000 membres –, l'accès aux futurs sites des JOP de Paris 2024 et leur permettre de vivre une journée dans la peau d'un athlète, indique-t-on du côté de l'organisation de Paris 2024.

LA GAZETTE DE SQY

Les participants ont conclu leur journée sur le mythique parcours de l'Albatros.

Et après le cyclisme sur piste, 24 membres du Club Paris 2024, sur 5 000 ayant envoyé leur demande ont pu tester le golf. Ils ont été choisis sur la base du tirage au sort mais aussi de la motivation, selon les organisateurs. Les participants ont enchaîné entraînement au Centre de performance pour les plus aguerris, mais surtout initiation sur le practice de l'Oiselet pour les débutants, avant un jeu de quelques trous en scramble sur le parcours de l'Albatros. Parmi les 24 chanceux arpentant le Golf national, beaucoup de novices, comme Patrick, 56 ans, venu des environs de Lyon.

« *C'est ma fille qui m'a demandé de l'accompagner et de regarder un peu comment ça se passait,* confie-t-il, lui qui n'avait jamais fait de golf, hormis un peu de practice, et était encore moins venu au Golf national. *C'est magnifique, magique, ça va faire une très belle épreuve pour Paris 2024. […] Ça donne vraiment envie de pratiquer le golf. […] Je fais de la course à pied à côté mais, vieillissant, le golf, à mon avis, m'ira beaucoup mieux.* »

Au sein des groupes de participants, figuraient également d'anciens athlètes de haut niveau, mais venus d'autres disciplines. Dans ce cas, « *ça devient un peu une personne comme une autre qui pratique* », souligne-t-on du côté de Paris 2024. Illustration avec Antoinette Nana Djimou, multiple championne d'Europe d'athlétisme, présente à cette tournée des sites. « *Je savais que c'était difficile, le golf. J'en avais déjà fait avant, mais c'est un truc qu'il faut quand même pratiquer tout le temps, et il faut avoir le temps. C'est comme si je recommençais à zéro là* », juge celle qui est retraitée des pistes depuis un an, qui trouve quand même quelques points communs avec l'athlétisme, notamment dans le « *positionnement des jambes et de la hanche* ».

Présents également, d'anciens sportifs aujourd'hui membres de la direction de l'organisation de Paris 2024. Ici, en l'occurrence, Jean-Philippe Gatien, seul champion du monde français de l'histoire en tennis de table, en 1993, vice-champion olympique en 1992, et désormais directeur des sports de Paris 2024. L'ex-pongiste rappelle notamment la volonté de Paris 2024 de permettre au grand public de « *découvrir un site olympique, découvrir un sport pour certains, et pouvoir échanger avec des athlètes et sortir de là avec une expérience assez incroyable, assez magique, deux ans avant les Jeux* ».

Ainsi, ce club se veut un moyen « *d'encourager la pratique sportive* » par des défis permettant d'être « *sélectionné à terme pour le marathon pour tous en 2024, d'être relayeur de la flamme, d'être dans le carré de supporters* », liste-t-il. Jean-Philippe Gatien met aussi en avant, à travers ce nouveau passage à SQY, « *le dynamisme de ce territoire et la qualité de ses installations* ». La prochaine étape de la tournée des sites aura en revanche lieu à Paris, à Roland-Garros, en septembre. Avant un retour à SQY ? ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Journées olympiques : 1 200 élèves à la découverte d'activités sportives au Golf national

Comme l'année dernière, le site de l'Oiselet a accueilli l'événement, mais cette fois sur deux journées, les 22 et 23 juin. 1 200 élèves d'écoles élémentaires et de collèges ont pu essayer différents sports.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Comme l'année dernière, Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) prenait part aux Journées olympiques. Mais c'est cette année non pas une mais deux journées, les 22 et 23 juin, qui étaient organisées par l'agglomération, en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale).

LA GAZETTE DE SQY

La journée s'est conclue par une flashmob, une chorégraphie géante où les enfants ont pu suivre les mouvements du danseur Iffra Dia.

Un rendez-vous qui est « *l'occasion unique de s'initier à la pratique de sports olympiques, en présence d'athlètes, dans le partage et les valeurs de l'olympisme. Au cœur de cet événement* », et en lien avec « *trois fondamentaux "bouger, apprendre et découvrir"* », indique SQY dans un communiqué.

Sur le site de l'Oiselet, au Golf national, plus de 1 200 élèves représentant 44 classes, de l'agglomération ou d'ailleurs dans les Yvelines, ont participé à ces journées. Parmi elles, des CM2 de l'école Willy Brandt à Élancourt, dont les élèves ont pratiqué du golf, du handball, du laser run, « *du foot quand on a les lunettes là* » (cécifoot, pratique du football à destination des aveugles, Ndlr), énumère Yannis, un des élèves, qui confie avoir préféré le golf et le handball. « *Toutes les conditions étaient réunies pour qu'on passe une excellente journée,* se réjouit quant à elle Nathalie Tinchant, l'institutrice. *C'est bien d'arriver dans un truc clé en main, c'est très confortable. Quand c'est bien organisé et qu'on a juste à arriver, on monte dans un bus et qu'on descend d'un bus, tout va très bien.* »

Même son de cloche du côté du collège Albert Einstein, à Magny-les-Hameaux. « *C'est génial. Sur une seule journée, ils arrivent à avoir plein d'activités. C'est vivant, c'est super bien organisé, et c'est des choses que nous, on ne peut pas leur proposer* », juge François Ledinh, professeur d'EPS qui accompagnait un groupe de 6e de l'établissement. Répartis en deux groupes effectuant chacun quatre activités, ses élèves ont testé différentes disciplines. « *On a fait plusieurs activités, et on a découvert des choses, comme par exemple le tchoukball (sport de ballon où les joueurs doivent tirer sur un cadre posé au sol et avec un filet tendu, le tout sans contact pour limiter les risques de blessures, Ndlr). Il n'y en a pas beaucoup qui connaissaient, du coup on a appris les règles, et c'était bien* », raconte Brad, un de ses élèves. Pour tous, la journée s'est conclue par une flashmob, une chorégraphie géante où les enfants ont pu suivre les mouvements du danseur Iffra Dia. ■

SQY

500 trottinettes de plus cet automne à SQY

Tier va déployer 500 trottinettes supplémentaires sur le territoire de SQY cet automne.

Face au succès grandissant des trottinettes sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, la société Tier Mobility, qui les exploite, va déployer 500 trottinettes supplémentaires dans les douze communes de l'agglomération.

Au total, ce seront donc quelque 1 500 trottinettes électriques qui jalonneront ainsi l'ensemble du réseau saint-quentinois. Après un peu plus d'un an de mise en service, les trottinettes électriques ont rencontré leur public. Ce ne sont pas moins de 46 000 usagers qui y ont trouvé une utilité dans leurs déplacements au quotidien. Les jeunes ont particulièrement plébiscité ce mode de transport parfaitement adapté aux déplacements en ville.

Pour faire face à ce nouveau déploiement de trottinettes, Tier Mobility et SQY vont également créer de nouvelles stations pour les accueillir, dont deux à Villepreux dans les nouveaux quartiers. Tier Mobility devrait également lancer d'ici peu ses propres vélos électriques à la location.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'édition du 28 mai dernier, dans l'article concernant les logements à Guyancourt acquis par Versailles Habitat. Ces logements n'appartenaient jusqu'ici pas à la Ville, mais au bailleur CDC Habitat. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et aux différentes personnes concernées pour cette erreur.

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le projet de cimetière présenté aux habitants, accès et nuisances comme points critiques

La commune doit bientôt se doter d'un troisième cimetière, prévu au Champ du Loup. Une première version du projet a été présentée en réunion publique le 28 juin, suscitant des réactions de riverains inquiets.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Jamais deux sans trois. Voisins-le-Bretonneux, qui compte deux cimetières – celui des Tilleuls et celui de l'église –, lesquels arrivent à saturation, travaille depuis plusieurs années à la création d'un troisième cimetière. Après le retrait du choix d'aménager celui-ci au square des 40 Arpents, c'est finalement le site du Champ du Loup, en entrée de ville sur la RD 91, et où se situent actuellement un terrain de rugby et un terrain de football, qui a été retenu. Une réunion publique s'est ainsi tenue en mairie le 28 juin dernier, en présence d'une trentaine de personnes, pour présenter une version du projet travaillée par le cabinet paysagiste concepteur Arc en terre. Il a notamment conçu le cimetière des IV Pavés du Roy à Montigny-le-Bretonneux, pour lequel il a reçu le 3e prix national des parcs et jardins.

« *Il y a vraiment nécessité à agir* », a avancé la maire, Alexandra Rosetti (UDI), précisant que l'option des 40 Arpents n'a finalement pas été retenue devant « *l'avis de l'hydrogéologue agréé en juillet 2020, qui m'a dit qu'en fait ce n'était pas possible pour des raisons de nappes phréatiques* ». Peut-être également face au tollé provoqué auprès d'un certain nombre de riverains, qui s'étaient soulevés contre le choix de cet emplacement.

C'est donc non pas aux 40 Arpents mais au Champ du Loup, sur un terrain appartenant à Saint-Quentin-en-Yvelines mais en cours de cession à la commune de Voisins, que verra le jour, sur 5 215 m², un cimetière de 271 sépultures traditionnelles et enherbées, 194 sépultures paysagères, 64 cavurnes cinéraires, et 80 emplacements columbarium, indique Norman Saad, chef de projet chez Arc en terre, soulignant que ces chiffres « *peuvent évoluer en fonction des demandes* ».

Ces différents emplacements funéraires verront le jour à la place de l'actuel terrain de rugby. Le terrain de foot reste lui en place. Le nombre de places de parking, 27, restera identique mais « *l'objectif est de réorganiser le stationnement, retravailler aussi visuellement la rigole, sécuriser la traversée. C'est vraiment un des points majeurs, une porte d'entrée de la ville* », expose Norman Saad.

C'est la question des accès qui a suscité le plus de réactions durant la réunion. Jean-Michel Chevallier, adjoint à l'aménagement, a fait état de deux hypothèses. La première serait un « *accès sur ce qu'on avait aujourd'hui, une entrée et sortie par la RD 91* ». Il ajoute que cette option engendrerait « *un problème de visibilité sur la montée de la vallée si on arrive du centre-ville de Voisins et qu'il faut tourner à gauche* », et nécessiterait « *une voie de stockage au milieu* ». « *C'est un projet qui ne satisfait pas complètement, ni la Ville, ni le Département, à cause de l'insécurité que ça générerait* », glisse-t-il. La seconde hypothèse consisterait en « *un flux en sens unique avec un accès par un axe qui viendrait s'insérer à l'intérieur des [espaces] de terre qui seraient encore paysagers et donc bordés d'une rangée d'arbres de chaque côté* », *et une sortie qui se ferait uniquement par l'accès que vous avez aujourd'hui, avec une obligation de tourner à droite* », expose l'élu.

ARC EN TERRE/VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le cimetière verra le jour à la place de l'actuel terrain de rugby du Champ du Loup.

Plusieurs habitants vivant dans le quartier voisin de Chamfleury se sont inquiétés des nuisances visuelles et sonores de l'implantation de tombes et des convois funéraires. « *On habite juste à 15 m* », lance un riverain. « *On parle de 15 enterrements par an* », répond Jean-Michel Chevallier.

« *On n'est pas en train de créer une route* », abonde Alexandra Rosetti, ajoutant que ce cimetière était aussi « *l'occasion d'essayer de mettre un peu d'ordre dans ce coin pas super sécurisé* ». Une Vicinoise a exprimé ses craintes en matière de nuisances sonores et visuelles. La maire parle d'une possibilité de plantation d'arbres pour cacher, et Norman Saad confie lui qu'environ 200 plantations seront prévues.

Des études actuellement en cours pourraient en revanche entraîner, si l'option de création d'une nouvelle voie d'accès était retenue, l'abattage de quatre chênes, actuellement situés sur une rigole. La présidente de l'ASL Chamfleury a alors attiré l'attention sur le fait que l'abattage de ces arbres nécessite un vote de l'ASL pour céder la rigole, qui appartient à l'ASL. Les accès routiers interviendront dans un second temps, après le cimetière, dont les travaux doivent débuter, si tout va bien, en février ou mars 2023, pour environ un an. Le coût du projet est estimé à 1,4 million d'euros TTC. ■

ÉLANCOURT

Des chantiers pour financer le permis de conduire des jeunes

Dans le cadre des chantiers éducatifs, la Ville et ses partenaires vont bénéficier d'une aide pour le permis de conduire notamment.

▶ DAVID CANOVA

Cet été à Élancourt, une trentaine de jeunes seront accompagnés dans le cadre de chantiers éducatifs. Recrutés pour leur motivation ou pour leurs difficultés à s'insérer dans le monde du travail, ils vont ainsi bénéficier d'une première expérience professionnelle. Elle permettra de financer, pour certains, une partie, voire la totalité, de leur permis de conduire, « *qui reste l'un des principaux freins à l'accès à l'emploi ou à la formation* », précise-t-on en mairie.

LA GAZETTE DE SQY

Ces chantiers sont cofinancés par différents partenaires (le service Jeunesse, le Département, deux bailleurs sociaux : 1001 Vies Habitat et Seqens, et la préfecture). Sept jeunes viendront renforcer les équipes pour les travaux dans les écoles. Une vingtaine d'autres candidats interviendront au sein des quartiers sur des petits travaux d'embellissement ou dans l'organisation et l'encadrement des animations estivales.

Enfin, Élancourt recrutera 6 autres jeunes en job d'été dans différents services municipaux (espaces verts, entretien, bureautique, l'accueil…) avec à la clé une première expérience et un premier salaire. ■

VILLEPREUX

Quatre lauréats pour le premier budget participatif de la commune

Les lauréats du budget participatif de la commune ont été dévoilés durant la fête de l'été qui a eu lieu le samedi 2 juillet.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Les quatre lauréats du budget participatif vont se partager une enveloppe de 25 000 euros pour que leurs projets voient le jour. Au total, ce sont 523 votes qui ont été comptabilisés. Le premier projet retenu est celui de Norna Mangani baptisé les « *Zatypiks* ». C'est un projet d'achat de mobilier adapté aux enfants affectés par des troubles dys ou autistiques.

« *Le matériel sera défini précisément avec les professeurs concernés* », précise la Ville. Cela permettra aux enfants atteints de handicap de « *mieux comprendre leur environnement, d'avoir des repères, de diminuer l'anxiété et le stress et d'être plus autonomes* ». Théophile Bourdin, vice-président du conseil de la vie lycéenne, a proposé l'installation d'un vélo qui permettra de recharger, via usb, son smartphone en pédalant. « *Cette installation sera également utilisée lors de grands événements municipaux, pour la faire découvrir aux petits et grands curieux* », précise la Ville. Le troisième projet est une idée de Claire Gaudin, qui a proposé l'installation de deux bancs ergonomiques pour les seniors devant la résidence l'Orme à la Blonde et la place Riboud. Enfin, le projet de Christina Maxudian repose sur l'installation de deux tables d'échecs en accès libre au Vpark. ■

DR

Les grands gagnants du budget participatif étaient présents lors de la fête de l'été.

VILLEPREUX

La piscine rouvre pour près de deux mois

La piscine municipale a rouvert le 1er juillet, après quatre ans de fermeture pour travaux. Elle restera accessible jusqu'au 28 août.

La piscine de Villepreux a rouvert ses portes le 1er juillet dernier, et restera ouverte jusqu'au 28 août. Elle était fermée depuis 2018 en raison du Covid, mais également de travaux de mise aux normes du bassin. Les usagers, qui en étaient donc privés depuis, vont de nouveau pouvoir profiter de cet équipement constitué d'un bassin extérieur non chauffé de 25 m de long, habituellement ouvert tous les ans en juin et juillet.

Cependant, en 2026, la mairie souhaiterait engager une réflexion sur l'avenir de cet équipement, datant de 1989 et qu'elle juge coûteux et non rentable. En attendant, la piscine a donc rouvert cette année. Horaires et détails sur villepreux.fr.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Trappes Trois hommes ont été arrêtés plus d'un an après grâce à des traces ADN présentes sur les produits stupéfiants

Dans une affaire de trafic de stupéfiants, tous les rebondissements sont possibles. Trois hommes ont été arrêtés plus d'un an après en raison de leur ADN retrouvé sur de l'herbe et de la résine de cannabis.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Des traces ADN sur les produits stupéfiants ont permis de retrouver trois hommes plus d'un an après.

L'histoire débute en mars 2021, date à laquelle les policiers d'Élancourt ont mené une opération de fouille des parties communes dans un immeuble situé au 30, square Léo-Lagrange à Trappes. Attirés par une forte odeur de cannabis émanant d'un box, ils avaient fait intervenir le chien de l'équipe cynophile qui avait tout de suite marqué un box.

Trois suspects identifiés par l'ADN dont un déjà en prison

Une perquisition avait alors été réalisée, permettant la découverte de 7,4 kilogrammes de résine de cannabis en plaquettes ainsi que de 985 grammes d'herbe.

Le propriétaire du box avait été identifié et son domicile avait été perquisitionné. L'homme marginalisé avait expliqué ne plus avoir accès à son box depuis des années. En réalisant des prélèvements ADN sur les produits stupéfiants, les policiers ont identifié trois suspects, âgés de 26, 32 et 36 ans, défavorablement connus de la justice. L'homme de 26 ans habite à Élancourt. Celui de 32 ans est à la maison d'arrêt de Nanterre pour une autre affaire de trafic de stupéfiants, quant au troisième, il demeure à Suresnes.

Le 23 juin 2022, vient le moment des interpellations. Deux des trois suspects sont arrêtés à leur domicile. Le troisième est extrait de la maison d'arrêt de Nanterre.

Les perquisitions ont permis la découverte de 1 580 euros en liquide. Lors de leurs auditions, les mis en cause ont nié toute implication dans un quelconque trafic et ont expliqué ne pas comprendre la présence de leur ADN sur les stupéfiants retrouvés dans le box.

Sur instruction du parquet, deux hommes ont été remis en liberté avec une convocation judiciaire. Pour le troisième qui était déjà en détention, la procédure a été transmise à un juge d'instruction parisien. C'est lui qui décidera des suites à donner. ■

Maurepas Elle envoie un message au 114 pour alerter la police

Une femme a envoyé un message au numéro d'urgence 114 pour alerter les forces de l'ordre qu'elle était victime de violences conjugales.

Le même jour, le vendredi 24 juin vers 22 h 50, les policiers de Maurepas ont reçu un message adressé au 114 (le numéro national d'appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes, NDLR). Une personne a expliqué subir régulièrement des violences conjugales. Sa fiche précisait qu'il y avait quatre enfants au domicile de huit, sept, cinq et trois ans.

La BAC (Brigade anti-criminalité) est rapidement intervenue. Lorsqu'elle s'est rendue sur place, elle a entendu distinctement des cris de femme ainsi qu'un bruit sourd. Tandis que les équipages de l'unité de sécurisation et d'intervention (USI) se mettaient en place devant la porte de l'appartement, l'homme, âgé de 33 ans, est sorti pour se livrer aux policiers.

Sa femme, qui est âgée de 32 ans, avait reçu un coup de poing au visage. Néanmoins, son état n'a pas nécessité un transport à l'hôpital. Les policiers n'ont trouvé aucune arme dans l'appartement. ■

Maurepas Ils pénètrent dans l'école maternelle pour y faire des dessins érotiques

Le dimanche 26 juin, vers 16 h 45, quatre adolescents, âgés de 11 à 14 ans, sont entrés dans l'école maternelle de la Marnière, qui est située avenue du Trégor, pour venir faire des dessins érotiques sur un tableau. La patrouille de police a retrouvé les jeunes très rapidement. Ils ont été amenés au commissariat et seront convoqués plus tard, pour s'expliquer. ■

Guyancourt Un jeune homme en crise est arrêté par la police dans un foyer

Le vendredi 24 juin vers 14 h 45, les policiers sont intervenus dans un foyer pour mineurs situé boulevard des Chênes (qui dispose également d'un accueil provisoire jeune majeur [APJM]), pour un jeune homme de 19 ans qui, lors d'une crise, a cassé tout le mobilier qui se trouvait sur son chemin. Il a été interpellé et placé en garde à vue. Un membre du personnel a été blessé à la main. ■

Trappes Un acheteur, un vendeur et un rabatteur arrêtés pour une affaire de stupéfiants

La lutte contre le trafic de stupéfiants est un combat de longue haleine. Le 24 juin, les policiers ont réussi à arrêter client, rabatteur et vendeur de stupéfiants.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les policiers mènent une lutte sans merci contre le trafic de stupéfiants.

Le vendredi 24 juin, les fonctionnaires ont procédé au contrôle d'un homme de 49 ans, habitant à Versailles, qui était trouvé porteur d'un pochon contenant quelques grammes de résine de cannabis. Présenté au groupe stupéfiants de la sûreté urbaine d'Élancourt, il a été entendu librement. Il a reconnu avoir acheté, quelques instants avant son interpellation, la drogue dans le square de la Commune de Paris, à Trappes.

Il a permis d'identifier formellement d'une part son vendeur, un jeune homme de 23 ans défavorablement connu des services de police et, d'autre part, un autre jeune homme de 24 ans, qui était rabatteur (il indiquait aux clients où se procurer la drogue). L'homme ayant acheté de la drogue s'est vu notifier un rappel à la loi.

Un vendeur arrêté le 27 juin, le rabatteur arrêté le lendemain

Le vendeur et le rabatteur ont été recherchés par la police sur la voie publique durant tout le week-end.
Trois jours plus tard, le vendeur a été repéré, appréhendé puis placé en garde à vue par les policiers alors qu'il cherchait à fuir. Durant son audition, il a reconnu se livrer à la vente de stupéfiants pour financer sa propre consommation et pour vivre.

L'enquête s'est poursuivie en vue d'arrêter le rabatteur. Chose faite, le 28 juin 2022, où il a été retrouvé par la police dans le même square. Entendu sous le régime de la garde à vue, celui-ci a reconnu se trouver régulièrement à cette adresse et être consommateur régulier de cannabis depuis trois ans. S'il a avoué indiquer parfois à des acheteurs le lieu de vente de produits stupéfiants, il a nié néanmoins toute implication dans le trafic.

Le vendeur a écopé d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) pour acquisition, transport, offre ou cession de produits stupéfiants. Quant au rabatteur, il a écopé d'une ordonnance pénale. ■

Montigny-le-Bretonneux Un règlement de compte en pleine soirée

Un homme de 31 ans a été violemment agressé par cinq jeunes. Probablement un règlement de comptes selon les premiers éléments de l'enquête.

Le vendredi 24 juin, aux alentours de 19 h 05 dans la rue d'Alsace-Lorraine, une rixe a éclaté entre des jeunes. L'intervention rapide de la police a permis l'arrestation de cinq jeunes de Montigny, âgés de 18 à 20 ans.

Tous les cinq étaient en train de frapper un homme de 31 ans à terre. La victime, légèrement blessée, a été transportée à l'hôpital pour un examen de contrôle. Les premiers éléments de l'enquête ont montré qu'il s'agissait d'un règlement de comptes. ■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat
Anah

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV'.

Le service public pour mieux rénover votre habitat.

FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel ou sur **france-renov**.gouv.fr

Yvelines Le Département avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Athlétisme
Les Golden blocks vont passer dans plusieurs villes de SQY cet été

Déjà de passage à Guyancourt en mai avec la présence de son parrain Ladji Doucouré, Golden blocks pose de nouveau ses valises à SQY. Cette association, visant à amener l'athlétisme au cœur des quartiers et ayant accompagné plus de 20 000 jeunes de 8 à 20 ans en France de cette manière depuis sa création en 2014, sera d'abord à La Verrière, au Bois de l'Étang, le 8 juillet de 13 h 30 à 17 h 30. C'est ensuite Trappes le 11 juillet, puis Élancourt le 12 juillet, ou encore Les Clayes-sous-Bois le 26 août, qui feront partie des communes où seront organisées des battles d'athlétisme. Le principe : réaliser un sprint de 50 m en 1 contre 1, avec élimination directe, et franchir ainsi les tours jusqu'à peut-être la grande finale nationale, programmée le 10 septembre à Paris. ■

Baseball
Battu par Savigny, Montigny ne verra pas les demi-finales

Les Cougars ont perdu face à Savigny (3-2 ; 8-7), le 3 juillet lors de la dernière journée de la phase régulière, et sont donc coiffés au poteau par leur adversaire du jour dans la course à la qualification.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les Cougars ont perdu leurs deux matchs sur un score étriqué (3-2 ; 8-7), le 3 juillet à domicile, et disent donc adieu aux demi-finales.

Les Cougars de Montigny-le-Bretonneux, se sont inclinés lors de leurs deux matchs face aux Lions de Savigny (3-2 ; 8-7), le 3 juillet à l'occasion de la dernière journée de la phase régulière du championnat de D1 de baseball. Deux revers étriqués synonymes de non-qualification pour les demi-finales ou presque. « *La poule étant impaire, le week-end prochain, on ne joue plus. […] Il y a très peu de chances qu'on se qualifiée, et de toute façon, ça dépendrait des résultats de Rouen et de Savigny, qui affrontent des équipes du bas de tableau* », concède le président des Cougars, Arnaud Péramo, tandis que les vainqueurs annoncent eux sur les réseaux sociaux que « *les Lions s'offrent les demi-finales* ».

De son côté, Montigny chute à la 3e place, alors que seuls les deux premiers de la poule accèdent aux demi-finales. « *Savigny a été très bon en face, et a su saisir les occasions, là où nous, on n'a pas réussi à marquer lorsqu'il fallait, pour enfoncer le clou* », reconnaît Arnaud Péramo, qui déplore aussi le fait que les meilleurs lanceurs des Cougars n'étaient « *pas à 100 %* » en raison d'un retour de blessures. Montigny, qui n'ira donc pas non plus en Coupe d'Europe, conclura sa saison par un match de classement. Maigre consolation. ■

Football
Le challenge La Lucarne fait aussi étape à La Verrière

Le célèbre défi footballistique, né dans l'Essonne, s'est aussi exporté dans les Yvelines, y compris à SQY, et après Plaisir, il sera sur la pelouse du Scarabée le 12 juillet.

Après Plaisir le 22 juin, le challenge La Lucarne est de passage dans une autre ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Viser une petite fenêtre d'un local à poubelles

Le 12 juillet, c'est à La Verrière, que fait étape ce défi footballistique rendu célèbre par une vidéo dans laquelle on aperçoit le désormais ex-maire de Poissy, Karl Olive (DVD), aujourd'hui député, viser une petite fenêtre d'un local à poubelles avec un ballon de football, en compagnie de jeunes à Evry-Courcouronnes (Essonne), en février dernier. Une opération ayant pour but de promouvoir l'insertion par le sport, et pour laquelle le Département des Yvelines s'est associé à l'association La Lucarne.

À La Verrière, c'est la pelouse du Scarabée qui sera réaménagée de manière à reconstituer de manière la plus fidèle possible le défi auquel ont voulu s'essayer plusieurs personnalités. « *Reconstituée en taille réelle […], la Lucarne […] sera au cœur d'un village d'animations. Celui-ci comprendra des stands de tennis ballon, une lucarne pour enfants… mais aussi des stands dédiés à l'emploi et à l'insertion des jeunes,* indique la Ville. *Vous pouvez venir tenter votre chance en accès libre de 13 h à 15 h. A partir de 15h, débutera la version championnat pour peut-être avoir la chance d'être qualifié pour la finale nationale prévue durant l'été.* » ■

Gymnastique
Élancourt accueille les championnats de France ce week-end

Le Gymnastique Élancourt Maurepas organise du 8 au 10 juillet au Palais des sports d'Élancourt, les championnats de France Élite de gymnastique. « *Cet événement regroupera les meilleur(e)s gymnastes français(e)s féminines et masculins* », annonce le club. Les tarifs des places vont de 12 à 34 euros (gratuit pour les moins de 7 ans), réservations via gymelancourt-maurepas.com. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

SQY Les feux d'artifice de la fête nationale font leur retour

Alors que certains n'avaient pas pu se tenir l'année dernière, les feux d'artifice reviennent en masse dans plusieurs villes de l'agglomération à l'occasion de la fête nationale.

VILLE D'ÉLANCOURT - HÉLÈNE ANTONETTI

À la Coulée verte d'Élancourt, le partenariat entre Élancourt, Maurepas et La Verrière est renouvelé pour un feu d'artifice qui sera tiré le 13 juillet à 23 h. Ici, celui de 2021, qui avait été décalé en raison de la météo.

De retour en plus grand nombre. Après une année 2021 où certains n'avaient pas pu se tenir, les feux d'artifice communaux et intercommunaux organisés pour la fête nationale vont de nouveau pouvoir pleinement avoir lieu à Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils sont bien souvent tirés le 13 juillet et non le 14. Ce sera le cas par exemple à la Coulée verte de la Commanderie, à Élancourt, du feu d'artifice des Villes de La Verrière, Élancourt et Maurepas, qui s'étaient pour la première fois associées toutes les trois l'année dernière, mais avaient dû reporter l'événement au 28 août pour raisons météorologiques. Cette année, elles rééditent le partenariat et maintiennent pour l'instant la date en juillet. Rendez-vous à 23 h.

À Trappes, c'est aussi le 13 juillet que cela se passe, au parc de la Plaine de Neauphle. Le feu d'artifice y sera tiré à 23 h 15, mais, dès 18 h, petits et grands pourront profiter d'animations, de structures gonflables, ou encore des différents stands associatifs installés sur place, ainsi que d'un pique-nique républicain, avant, à 20 h, un concert avec en 1re partie des artistes trappistes, puis Mouss et Hakim du groupe Zebda, ainsi que HK et les Saltimbanks.

À Montigny-le-Bretonneux, c'est non pas une mais deux soirées qui sont organisées pour la fête nationale. Le 13 juillet, rendez-vous au bassin de la Sourderie, pour d'abord un bal populaire animé par le groupe Wanted à 21 h 30, avant le feu d'artifice intercommunal, en collaboration avec Voisins-le-Bretonneux, à 23 h. Le lendemain, le bal des pompiers, dont ce sera la 4e édition, fait son come-back après trois ans d'absence dus à la pandémie. Il se tient au centre d'incendie et de secours de Montigny, route de Trappes, à partir de 19 h 30. Des animations ainsi qu'une tombola sont prévues. Entrée à 10 euros avec boisson (8 euros en prévente), accès gratuit pour les moins de 16 ans. Les bénéfices seront reversés à l'amicale et aux pupilles des sapeurs-pompiers. Détails sur montigny78.fr.

À Guyancourt, comme d'habitude, c'est au jardin des Gogottes et au-dessus de l'étang de Villaroy qu'aura lieu le spectacle pyrotechnique, et même pyromusical, le 13 juillet à 23 h. Plusieurs animations auront lieu avant cela : customisation d'objets, tatouages pailletés, sculpture sur ballon, jeux géants en bois, défi quiz sport, ateliers autour de la science dans les mangas, animations DJ, et concert de Grayssoker, alliant accordéon et musique techno. À noter qu'en raison du plan Vigipirate, plusieurs rues aux alentours seront fermées entre le 12 juillet à 17 h et le 14 juillet à 1 h. Détails des axes concernées et programme complet des festivités sur ville-guyancourt.fr.

À Plaisir, c'est bal populaire puis feu d'artifice le 13 juillet au parc du château, respectivement à 21 h puis 23 h. Le feu d'artifice sera sur le thème de l'opéra et des comédies musicales. La ville voisine des Clayes-sous-Bois, qui avait l'habitude d'organiser l'événement en intercommunal avec Plaisir, organise pour la première fois seule les festivités cette année. Le 14, à 20 h, au parc de Diane, pas de feu d'artifice, mais un spectacle « *haut en couleur… et en lumière* », avec la compagnie des Quidams, qui propose « *une merveilleuse parade lumineuse, une cavalcade magique, étincelante et musicale* », indique la municipalité clétienne sur son site internet. Renseignements sur lesclayessousbois.fr. ■

SQY Un été d'Escapades avec le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Comme l'année dernière, le théâtre saint-quentinois délocalise du 9 au 24 juillet plusieurs représentations sur différents sites, dont Port-Royal des Champs à Magny-les-Hameaux.

Un an après, le Théâtre de SQY (TSQY) renouvelle ses Escapades, avec huit représentations délocalisées sur d'autres lieux emblématiques. Port-Royal des Champs, à Magny-les-Hameaux, sera cette année le seul site saint-quentinois à accueillir des spectacles. C'est d'ailleurs, comme l'année dernière, ici que s'ouvriront ces Escapades 2022, les 9 et 10 juillet.

Ce week-end verra ainsi se produire le collectif Ubique le 9 juillet, pour une adaptation « *entre théâtre, musique, chant et slam* » de la *Belle au bois dormant* par ce trio, annonce le TSQY. Le même jour, se produiront également Agnès Pika, qui « *traverse quatre siècles de musique* » dans *Voyage pour un violon seul*, puis l'ensemble Ibrahimi, créé par un musicien ayant fui Kaboul aux mains des Talibans en août dernier et qui est accompagné de ses fils, eux aussi musiciens, sur scène.

Le lendemain, place à Sa-ri-ga-ma-pa-da-ni, rencontre entre deux percussionnistes, l'un indien et l'autre français, avant *Musique de nuit*, de Ballaké Sissoko et Vincent Segal, point d'orgue du week-end. Les Escapades reviendront ensuite à Port-Royal des Champs, les 23 et 24 juillet, pour une adaptation du roman-poème de Jean Giono *Que ma joie demeure*, par le collectif 49701. Détails et réservations sur port-royal-des-champs.eu. ■

Plaisir Danyèl Waro et la musique réunionnaise à l'honneur au château

C'est l'un des plus illustres artistes du maloya, un des deux genres musicaux principaux de La Réunion, qui se produit à Plaisir le 9 juillet à 21 h. Danyèl Waro sera en concert à cette date dans la cour des communs du château. « *Musicien autant que poète, fabricant d'instruments et infatigable militant de la cause créole, ce personnage aux convictions très fortes est un artiste de référence sur la scène des musiques du monde* », précise la description du concert. Les tarifs des places vont de 13 à 15 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. Repli à la Clé des Champs en cas d'intempéries. ■

Guyancourt Le jardin de l'Ermitage en fête ce vendredi et ce samedi

À Guyancourt, le quartier de Bouviers compte notamment l'insolite jardin de l'Ermitage. Cet espace sera en fête les 8 et 9 juillet. Pour l'occasion, un riche programme est concocté, mêlant cirque, ciné-concert, DJ, ateliers artistiques autour de l'encre de pollen, performance artistique réalisée avec des élèves du collège Ariane, atelier chimie et nature, défilé de carnaval, fanfare, théâtre de rue, concerts ou encore bal populaire. Programme complet sur ville-guyancourt.fr. ■

SQY Une édition de Partir en livre sous le signe de l'amitié

Organisé par le Centre national du livre (CNL), sous l'impulsion du ministère de la Culture, Partir en livre a lieu cette année du 22 juin au 24 juillet, se décline dans différents territoires et son thème s'intitulera « Et vive l'amitié ». À Saint-Quentin-en-Yvelines, il est célébré à travers le réseau des médiathèques, qui proposeront « *des moments de détente, de lecture et de découverte en famille sur les espaces lectures itinérants lors des temps forts de vos villes et de vos quartiers* », indique le site internet des médiathèques saint-quentinoises, ajoutant que « *contes, lectures, ateliers créatifs et scientifiques, jeux, spectacles…* » seront notamment au programme. Renseignements sur e-mediatheque.sqy.fr. ■

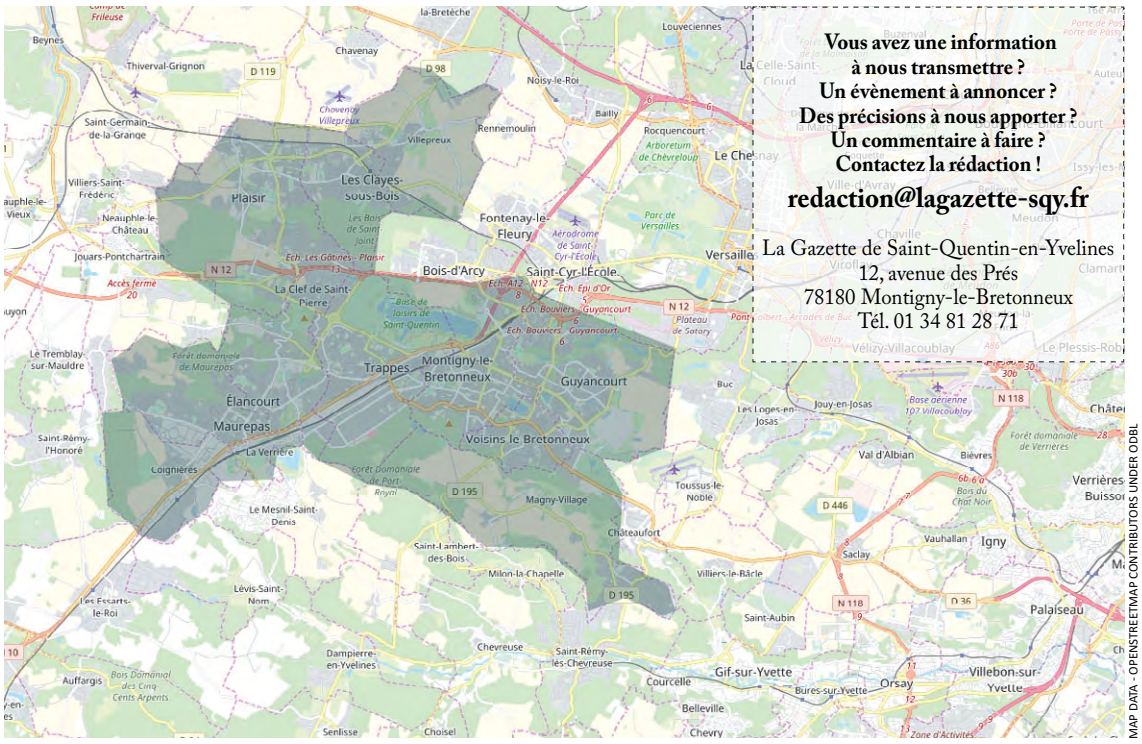

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 06-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

5							3	7
1	3	7	9		2			8
	8			7	3	9		6
8			2	9		1		4
2	1			8			6	9
			1				2	
7	4		6		9	3		
	2			3	1		9	
3		5				6		1

SUDOKU : niveau difficile

		9	2		3			8
				7				4
4	2		1				6	
8								
	7				6			1
	5	4	3	2			7	
								9
9	4				2	6		7
7		5	9			4		

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°182 du 28 juin 2022 :

7	3	8	6	1	2	4	5	9
5	9	1	4	8	3	7	6	2
6	4	2	5	9	7	8	3	1
2	5	4	3	6	9	1	7	8
8	1	6	7	2	4	3	9	5
9	7	3	1	5	8	2	4	6
3	6	5	8	7	1	9	2	4
4	8	9	2	3	5	6	1	7
1	2	7	9	4	6	5	8	3

4	9	5	8	1	6	7	2	3
3	8	6	2	7	4	1	5	9
2	7	1	5	3	9	6	8	4
8	2	7	4	9	5	3	6	1
6	5	3	1	2	7	9	4	8
1	4	9	6	8	3	5	7	2
5	6	8	3	4	1	2	9	7
9	1	4	7	5	2	8	3	6
7	3	2	9	6	8	4	1	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

PASS
MALIN
passmalin.fr
Hauts-de-Seine • Yvelines
Yvelines • Hauts-de-Seine
VOS SORTIES
À PRIX RÉDUITS
Carte gratuite à télécharger sur passmalin.fr
conception : www.grandnord.fr • 7704
Yvelines • Hauts-de-Seine